

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES SAGES
du Mercredi 13 mars 2024

À 10h05, le Maire ouvre la première séance plénière du Conseil des Sages en 2024 en procédant à l'appel des membres et en constatant le quorum. Il annonce les excuses de Madame Françoise BERTHAULT et de Monsieur Claude LAURENT.

Le compte-rendu de la précédente plénière est approuvé par l'assemblée à la demande du Président.

Le Maire propose ensuite l'ordre du jour :

1. Synthèse des travaux des deux commissions ;
2. Étude menée sur le Prieuré de Breuil ;
3. Questions diverses.

1. Synthèse des travaux des deux commissions

Commission Histoire de la ville- Synthèse présentée par Monsieur Denis HARMAND

Une présentation de l'avancée des travaux de cette commission est proposée via un PowerPoint.

Le travail mené sur l'histoire des commerces et des événements marquants de la ville continue. Google Drive est utilisé comme outil collaboratif. Le groupe dispose de beaucoup de cartes postales de différentes époques ce qui permet de visualiser l'évolution des différents quartiers et de témoigner de certains événements.

Monsieur HARMAND a rendez-vous avec le service communication la semaine prochaine pour travailler sur une intégration dans l'application « CityAll ».

La commission s'interroge sur l'intérêt et la visibilité de ce travail et sur son éventuelle exploitation.

Madame Martine MARCHAND pense qu'il est et sera utile pour des historiens.

Le Maire, quant à lui, estime que ce groupe va laisser une trace d'une partie de l'histoire de la cité. Il propose d'en faire une présentation au cinéma François Truffaut.

Madame MARCHAND suggère de prendre contact avec l'UCP pour une future conférence.

Madame Édith GRINGUILLARD est favorable à cette suggestion car ce type de manifestation attire beaucoup de monde.

Pour Monsieur Jean-Pol CHARLIER, la programmation 2024 est bouclée.

Madame GRINGUILLARD soumet l'idée d'une intervention lors des journées du patrimoine.

Monsieur HARMAND a numérisé une importante collection de photos de la libération de Commercy. Elle pourrait être utilisée lors de la célébration du 80^e anniversaire cette année. De plus, la société Image'Est dispose de films de cet événement qui pourraient être projetés.

Le Maire souhaite prendre un temps pour y réfléchir.

Monsieur Ahmed EZZAHRI propose de profiter de l'affluence provoquée par le passage de la Flamme pour présenter leur travail.

Le Maire répond défavorablement car cet événement est très réglementé et sécurisé. Toutes les animations proposées dans ce cadre doivent impérativement être en rapport avec les jeux olympiques et le sport.

Commission Vie de la cité - Synthèse présentée par Monsieur DEROUET

Monsieur DEROUET commence son intervention par les travaux place Charles de Gaulle qui semblent mieux acceptés par la population.

Le Maire explique avoir reçu une pétition s'opposant au projet. Les élus ont décidé de restructurer cette place en la végétalisant ce qui va entraîner une perte de stationnement. Les pétitionnaires pensent que cela va avoir un impact sur les commerces. Or, on sait que certaines voitures restent des journées entières voire la semaine complète sans bouger. Les élus veulent rendre le stationnement plus mobile.

Le Maire évoque aussi la réorganisation de cet espace avec, par exemple, le déplacement du monument aux morts. Mais il insiste sur le fait que ce projet n'en est qu'à l'étape d'esquisse. Ce sera une zone apaisée avec une limitation de la vitesse à 30 km/h avec traitement et modification du tracé de la route.

La démolition du Bragui est prévue pour septembre prochain.

Monsieur DEROUET réagit en exprimant la satisfaction des Commerciens sur ce point.

Le Maire rappelle que cet espace n'est pas destiné à devenir un parking mais ce sera une halle en bois.

Monsieur DEROUET poursuit son exposé par les entrées de ville qui sont très attendues par les Commerciens et, notamment route d'Euville. Les Sages suggèrent la création d'un chemin de balade reliant les différentes communes de la Codécom.

Le Maire répond qu'une réflexion a été engagée concernant une voie banalisée entre Commercy et Vignot. Cependant, le Conseil Départemental a retoqué le projet à cause d'un trafic trop important.

Selon Monsieur DEROUET, les Commerciens sont satisfaits du décor urbain mis en place rue Porte au Rupt. Il évoque ensuite l'absence de bateau pour les personnes à mobilité réduite ou les mamans avec leur poussette rue Foch ainsi que l'absence de trottoir devant le N° 18 de cette rue.

Le Maire a bien connaissance de ce problème mais cet espace est difficile à aménager.

Monsieur DEROUET parle ensuite du bord du canal qui est délabré au niveau de la voie verte à cause des racines des noisetiers qui créent des crevasses.

Le Maire répond que l'entretien est géré par la Codécom.

La dégradation de l'île Malard devient problématique. La bouée de sauvetage a été volée.

Le Maire explique que ses services techniques réfléchissent à l'accessibilité de la passerelle. Une décision sera prise en fonction du coût et de l'utilité.

Monsieur HARMAND suggère la création d'une passerelle reliant l'île Malard au quartier d'Aqua Mosa.

3. Questions diverses

Le Maire rappelle à l'assemblée que Messieurs Marc DEROUET et Michel PAILLARDIN se sont portés volontaires pour faire partie du comité de suivi du Budget participatif lancé par la municipalité.

Le Maire évoque ensuite une commande passée à une école d'ingénieur de Nancy pour travailler sur le devenir des intérieurs du Prieuré de Breuil, les élus souhaitant un regard extérieur et jeune. Une des conditions du cahier des charges est de ne pas y installer d'activités commerciales.

Monsieur HARMAND propose l'implantation d'une médiathèque et du service des archives, d'autant que le lycée et le collège sont situés à proximité.

Le Maire est réticent car la municipalité a programmé la rénovation de la bibliothèque jeunesse l'année prochaine.

Le Maire parle ensuite du parc à l'arrière du bâtiment dont une partie appartient à la Ville et l'autre au Conseil Départemental de la Meuse. Plusieurs projets d'aménagement ont été étudiés :

- un jardin à la française, abandonné à cause du coût ;
- un parc de jeux pour enfants, en suspens suite à des restrictions par rapport à la perspective.

Monsieur CHARLIER alerte sur le coût conséquent de l'entretien d'un jardin à la française.

Monsieur DEROUET fait remarquer qu'il peut y avoir plusieurs activités.

Le Maire pense qu'il est nécessaire que les Commerciens s'approprient cet espace.

Monsieur DEROUET demande s'il est possible d'organiser une visite du site.

Le Maire est favorable et demande qu'Étienne PAYEUR la mette en place.

Le Maire propose que deux Sages soient interviewés par les étudiants ingénieurs.

Messieurs Denis HARMAND et Noël TRINQUART soumettent leur candidature qui est aussitôt validée par l'assemblée.

Monsieur CHARLIER évoque la dangerosité du muret situé 2 rue du Port.



La hauteur du muret est suffisante pour qu'un enfant s'assoit, ce qui représente un véritable risque de chute. Qui est responsable ?

Madame GRINGUILLARD informe l'assemblée que la fête de l'Europe aura lieu à Commercy les 06 et 07 avril prochains. Elle remercie la municipalité actuelle qui a accepté que le parc Hockenheim devienne le nouveau lieu de mémoire. Elle invite le Conseil des Sages le 06 avril à 16h pour la cérémonie officielle et l'inauguration de ce lieu.

Aucun autre sujet n'étant proposé par l'assemblée, avant de clôturer la séance, rappelle que la prochaine réunion plénière est programmée au [mercredi 06 juin 2024 à 10h, salle du conseil.](#)